



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12574

VALABLE JUSQU'AU 26/05/2025

ÉDITÉ LE 03/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/2003
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 06/01/2003
50 000

Raison sociale : SAS BOULAND

19 ROUTE DE CEAUCE
61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2003B50003

Téléphone : 02 33 38 36 99
Portable : 06 83 53 29 86

Fax :

Siret : 444 669 055 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3128330

Site Internet :

E-mail : ab@bouland.net

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141666468

Responsabilité légale :
BOULAND ANTHONY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141666468

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/05/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	20/05/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	20/05/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.